

**L'ONIAM** est un établissement public national à caractère administratif, créé par la loi du 4 mars 2002. Il a pour mission d'indemniser les victimes d'accidents médicaux. L'établissement est placé sous la tutelle du ministère en charge de la santé et compte 7 pôles répartis sur 4 sites géographiques (Montreuil, Nancy, Bordeaux et Lyon). Pour l'exercice de ses missions il s'appuie sur un effectif de 121 postes budgétaires, auquel s'ajoute un important réseau d'experts médicaux et de médecins conseils.

Site web : [www.oniam.fr](http://www.oniam.fr)

## Fiche de poste

### JURISTE

#### Dénomination du poste :

Juriste

#### Rattachement :

CCI Ile-de-France

#### Catégorie d'emploi :

Catégorie 2

#### Type de contrat :

Contrat de droit public à durée indéterminée,  
temps complet

ou

détachement

#### Date de prise de fonctions :

Dès que possible

#### Localisation géographique :

Montreuil

#### Rémunération

Selon expérience et le niveau de formation par référence à la grille des agences sanitaires (décret 2003-224 du 7 mars 2003)

#### Contact :

Lettre de motivation et curriculum vitae  
sont à adresser au plus tard  
le **1er décembre 2025** à :

Ressources humaines de l'ONIAM

Tour Altaïs  
1 place Aimée Césaire  
CS 80011  
93102 MONTREUIL CEDEX

E-mail : [recrutement@oniam.fr](mailto:recrutement@oniam.fr)

Téléphone : 01 49 93 89 00

#### Affection

Service

CCI Ile-de-France

Effectif du service

Equipe de 7 agents : 4 juristes, 3 assistantes administratives et juridiques

Liaison fonctionnelle :

Le/la juriste est placé(e) sous l'autorité fonctionnelle du président de la CCI.

## Description du poste

### Missions principales

- Instruction des demandes d'indemnisation,
- Préparation et présentation des projets d'avis et de décisions lors des séances des Commissions,
- Rédaction des avis et décisions de la Commission.

### Activités principales

- Instruction des nouvelles demandes d'indemnisations :
  - o analyse initiale des pièces accompagnant le formulaire de saisine et demande de pièces complémentaires ;
  - o élaboration de la « fiche plaignant » comprenant notamment un résumé de l'histoire clinique ;
  - o prise des décisions nécessaires à l'instruction des dossiers en accord avec le Président (expertise préalable, expertise au fond, irrecevabilité, incompétence...) ;
  - o désignation de l'expert ou des experts et choix de la mission adaptée ;
- Mise en état des demandes de consolidation et d'aggravation ;
- Traitement des rapports d'expertise lors de leur dépôt par l'expert : lecture, primo-analyse et rédaction de questions complémentaires à l'expert le cas échéant ;
- Suivi des missions d'expertise ;
- Correction des projets de décisions et d'avis préparés par le ou les stagiaire(s) ;
- Validation des ordres du jour ;
- Préparation et présentation de projets d'avis lors des séances de la Commission ;
- Rédaction des avis et décisions de la Commission ;
- Réponse aux interrogations juridiques des parties et à celles des avocats, assureurs, tiers payeurs et membres des Commissions.

## Profil recherché

### Formation

- Licence exigée
- Master 2 en droit de la santé souhaité

### Connaissances

- Connaissances confirmées en matière de responsabilité médicale, civile et administrative
- Connaissance du dispositif de règlement amiable des accidents médicaux issus de la loi du 4 mars 2002 et des dispositions légales et réglementaires subséquentes

### Aptitudes

- capacité rédactionnelle et aptitude à la synthèse
- sens du service public
- rigueur et disponibilité
- capacité d'écoute
- capacité à travailler en équipe